

## Jean-Pierre Arnould

---

**De:** Charlotte <c.arnould-avocat@skynet.be>  
**Envoyé:** mercredi 1 juin 2022 17:14  
**À:** Jean-Pierre Arnould  
**Objet:** DUPUIS PHILIPPE / X M. réf. : 21.578CA

Cher Monsieur,

Permettez-moi de revenir vers vous dans cette affaire.

Au vu des prestations posées et à venir, puis-je vous demander d'assurer le versement d'une provision complémentaire de 500 € HTVA, soit 605 € TVAC ?

Les fonds en question peuvent être versés sur mon compte professionnel BE02 7340 3527 2340; la facture acquittée suivra bien sûr dès règlement.

Je vous remercie par avance vivement de ce que vous ferez.

Votre bien dévouée,

**Charlotte ARNOULD**  
Avocat au Barreau du Brabant Wallon

**SRL ACCESS CONSEIL**  
11 rue des Poulées  
1400 Nivelles  
Tel. 067/70.07.72  
Fax 067/70.07.73  
[c.arnould-avocat@skynet.be](mailto:c.arnould-avocat@skynet.be)

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

Règles déontologiques disponibles sur [www.avocat.be](http://www.avocat.be)

L'information transmise est seulement destinée à la personne ou la société à laquelle elle est adressée et peut contenir une information confidentielle et/ou privilégiée. N'importe quel réexamen, retransmission, ou toute autre utilisation de cette information par des personnes ou entités autres que le destinataire désigné est interdite. Si vous recevez ce courriel par erreur, entrez s'il vous plaît en contact avec son expéditeur et effacez-le à partir de n'importe quel ordinateur.

\*\*\*\*\*